

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-882

présenté par

M. Humbert, Mme Diaz, M. de Lépinau, M. Chudeau, Mme Martinez, M. Buisson, Mme Roy, M. Blairy, M. Weber, Mme Joncour, Mme Mélin, M. Baubry, M. Dessigny, M. Guitton, M. Gery, Mme Lorho, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Hamelet, M. Lottiaux, Mme Blanc, M. Dufosset, M. Rivière, M. Guinot, Mme Lechanteux, Mme Marais-Beuil, Mme Florence Goulet, Mme Ranc, M. Dutremble, M. Emmanuel Taché, Mme Ménaché, Mme Levavasseur, Mme Laporte, Mme Lechon, M. Giletti, M. Chenu, M. Jenft, M. Lioret, M. Limongi, Mme Sicard, M. Monnier, M. Casterman, Mme Bordes, Mme Rimbert, M. Vos, M. David Magnier, M. Evrard, Mme Bouquin, M. Meurin et M. Pfeffer

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	285 000
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
TOTAUX	0	285 000
SOLDE	-285 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	255 000
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
TOTAUX	0	255 000
SOLDE	-255 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement est un amendement de repli à l'amendement de suppression du CEREMA.

Il s'agit ici de récupérer 255 000 euros dans le programme Paysages, eau et biodiversité

Créé en 2014 dans une logique de mutualisation des expertises techniques de l'État, le CEREMA devait accompagner les politiques publiques en matière de mobilité, infrastructures et transition écologique.

Toutefois, près de dix ans après sa création, plusieurs constats remettent en question son utilité et sa pertinence.

Seuls 10 % des élus estiment que ces dispositifs sont disponibles, accessibles et pertinents. (Rapport conjoint de l'Inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable)

Ces derniers ne répondent pas toujours aux besoins de proximité et de réactivité des élus, qui souhaitent une ingénierie « locale », « accessible » « adaptée » et proche de l'opérationnel.

Les élus dénoncent aussi une offre trop nationale et trop globale, générique ou difficile à mobiliser.

Dès lors, si la suppression du CEREMA doit être envisagée, il convient à tout le moins, dans le contexte budgétaire que nous connaissons, d'en réduire le budget.